

EMPIRE CHÉRIFIEN

Bulletin Officiel

Abonnements :			
	ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE	
Maroc	Un an..	1.100 fr.	2.200 fr.
	6 mois.	700 »	1.400 »
France et Colonies	Un an..	1.350 »	2.700 »
	6 mois.	900 »	1.600 »
Étranger	Un an..	2.300 »	4.000 »
	6 mois.	1.350 »	2.400 »

Changement d'adresse : 25 francs, Indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande.

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

- 1° Une première partie ou édition partielle : dahirs, décrets, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc. ;
- 2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc. .)

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle, avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Prix du numéro :

- Première ou deuxième partie..... 35 fr.
- Édition complète 55 fr.
- Années antérieures :
Prix ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

- Annonces légales, réglementaires et judiciaires } La ligne de 27 lettres :
90 francs
- (Arrêté du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ».

SOMMAIRE

TEXTES PARTICULIERS

Permis miniers.	
Décision du chef du service des mines du 15 mars 1956 portant rejet de demandes de renouvellement de permis de recherche	362
P.T.T. — Service postal.	
Arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones du 7 avril 1956 portant transformation de la cabine téléphonique publique et du poste de correspondant postal de Douirane, en agence de 1 ^{re} catégorie	362
Arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones du 11 avril 1956 créant une recette des P.T.T. de 5 ^e classe à Casablanca-Bournazel, à compter du 16 avril 1956 ..	362

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

Justice.	
Arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 mars 1956 modifiant l'arrêté du 28 juin 1955 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de huit secrétaires-greffiers stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913)	362

Pages	
Arrêté du premier président de la cour d'appel du 30 mars 1956 portant ouverture d'un concours pour six emplois de secrétaire-greffier adjoint stagiaire des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913)	362

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION.

Nominations et promotions	363
Honorariat	374
Admission à la retraite	374
Résultats de concours et d'examens	375

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités	377
Tableau des emplois offerts aux élèves diplômés de l'école marocaine d'administration (cycle supérieur - session 1955-1956)	377
Tableau des emplois offerts aux élèves brevetés de l'école marocaine d'administration (session 1954-1956)	378
École nationale d'administration (concours d'entrée du 18 septembre 1956)	378
Importations en provenance de la zone sterling	379

TEXTES PARTICULIERS

Rejet de demandes de renouvellement de permis de recherche.

Par décision du chef du service des mines du 15 mars 1956 sont rejetées les demandes de renouvellement des permis de recherche n°s 12.481, 12.482, 12.634, 12.635, 12.636, 13.507 et 13.508 appartenant à M^e André-Rémy Jacquemart.

Ces permis sont annulés à la date du présent *Bulletin officiel*.

Service postal à Doulrane.

Par arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones du 7 avril 1956 la cabine téléphonique publique et le poste de correspondant postal de Doulrane ont été transformés le 16 avril 1956 en agence postale de 1^{re} catégorie participant aux services postal, télégraphique, téléphonique et des mandats.

Service postal à Casablanca.

Par arrêté du ministre des postes, télégraphes et téléphones du 11 avril 1956 une recette des P.T.T. de 5^e classe a été créée le 16 avril 1956 à Casablanca, au quartier Bournazel.

Ce nouvel établissement qui est dénommé « Casablanca-Bournazel », participe à toutes les opérations postales, télégraphiques et téléphoniques, ainsi qu'aux services des mandats, des pensions, de la caisse nationale d'épargne et des colis postaux.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

JUSTICE

Arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 mars 1956 modifiant l'arrêté du 28 juin 1955 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de huit secrétaires-greffiers stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913).

LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 15 chaoual 1358 (27 novembre 1939) formant statut du personnel des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) et les textes subséquents qui l'ont complété ou modifié ;

Vu l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 9 avril 1954 fixant les conditions, les formes et le programme du concours pour le recrutement de secrétaires-greffiers stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) ;

Vu l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 juin 1955 portant ouverture, le 24 octobre 1955, d'un concours pour le recrutement de huit secrétaires-greffiers stagiaires ;

Vu l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 11 octobre 1955 portant report, à une date ultérieure, du concours prévu par l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 juin 1955 ;

Après avis conforme du procureur général,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE. — La date du concours organisé par l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 juin 1955 pour le recrutement de huit secrétaires-greffiers stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913), qui devait avoir lieu le 24 octobre 1955, est fixée au 14 mai 1956.

Rabat, le 28 mars 1956.

SÉDILLE.

Arrêté du premier président de la cour d'appel du 30 mars 1956 portant ouverture d'un concours pour six emplois de secrétaire-greffier adjoint stagiaire des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913).

LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu le dahir du 15 chaoual 1358 (27 novembre 1939) formant statut du personnel des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) et les textes subséquents qui l'ont complété ou modifié ;

Vu l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 9 avril 1954 fixant les conditions, les formes et le programme du concours pour le recrutement de secrétaires-greffiers adjoints stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913) ;

Après avis conforme du procureur général,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Un concours sera ouvert le 12 novembre 1956, à Rabat, pour le recrutement de secrétaires-greffiers adjoints stagiaires des secrétariats-greffes des juridictions instituées par le dahir du 9 ramadan 1331 (12 août 1913). Toutefois, si le nombre des candidats le justifie, d'autres centres peuvent être ouverts en France, en Algérie et en Tunisie.

Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à six.

Le nombre d'emplois mis au concours pourra être augmenté, le cas échéant.

En outre, le nombre des admissions pourra éventuellement être augmenté du chiffre des candidats classés derniers ex æquo moins un.

ART. 2. — Le programme et les conditions du concours sont ceux fixés par l'arrêté du premier président de la cour d'appel du 9 avril 1954 (B.O. n° 2178, du 23 juillet 1954, p. 1073).

ART. 3. — Les candidats devront adresser au premier président de la cour d'appel de Rabat leur demande d'admission avant le 1^{er} octobre 1956, dernier délai.

Rabat, le 30 mars 1956.

SÉDILLE.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nominations et promotions.

DIRECTION DES AFFAIRES CHÉRIFIENNES.

Sont nommés, après concours, *secrétaires-greffiers adjoints stagiaires des juridictions marocaines* du 16 décembre 1955 : MM. Ali ou Rabah, Gonin Alexis, Sassy Salah et Seyrini Benaïssa, commis-greffiers. (Arrêtés du 18 février 1956.)

Est réintégré dans les cadres de la direction des affaires chérifiennes en qualité d'*agent public hors catégorie, 8^e échelon* du 1^{er} octobre 1955 : M. Vaubrun Eugène. (Arrêté du 21 novembre 1955.)

Sont nommés, après concours, *commis-greffiers stagiaires* du 16 décembre 1955 :

Juridictions makhzen :

MM. Abdelmoumni Smaïn et Cortès Gabriel, agents temporaires ;

Juridictions coutumières :

MM. Alloubane Embarek, Bahammou Hammou, Elazizi Kessou, Franceschi François, Ghouat Brahim et Rifki Moulay Hachem, agents temporaires.

(Arrêtés des 18 février et 12 mars 1956.)

*
*
*

JUSTICE.

Est nommée, après concours, *dactylographe, 1^{er} échelon* du 29 décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 (bonification pour services d'auxiliaires : 2 ans 5 mois 28 jours) : M^{me} Picamil Marie-Anne, dactylographe temporaire. (Arrêtés du premier président de la cour d'appel des 9 janvier et 29 février 1956.)

Est nommé *interprète judiciaire stagiaire* du 1^{er} février 1956 : M. Laraqoui Abderrahman, contrôleur, 1^{er} échelon des impôts urbains. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 12 mars 1956.)

Est promu *secrétaire-greffier en chef hors classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} août 1955 : M. Rey René, secrétaire-greffier en chef de 1^{re} classe. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 27 février 1956.)

Est titularisé et nommé *chaouch de 5^e classe* du 1^{er} octobre 1955 : M. Mansour Mahjoub ben Mohamed, chaouch temporaire (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 28 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier en chef de 1^{re} classe, avec ancienneté du 28 juillet 1953 : M. Rey René, secrétaire en chef de 1^{re} classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe, avec ancienneté du 25 juillet 1950, *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} août 1952 et nommé, après examen professionnel, *secrétaire de 4^e classe* du 1^{er} mai 1955 : M. Brun Antoine, secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe ;

Commis de 1^{re} classe, avec ancienneté du 3 décembre 1951, et *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} juin 1954 : M. Alessandrini Joseph, commis de 1^{re} classe ;

Commis de 2^e classe, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, *commis de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952 et promu *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} novembre 1954 : M. Toussaint Ismaël, commis de 2^e classe.

(Arrêtés du premier président de la cour d'appel des 22, 28 octobre, 2 et 7 décembre 1955.)

Sont promus *secrétaires-greffiers adjoints de classe exceptionnelle* :

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Arnaldi Louis, Barettopiana Henri et Charreyre Casimir ;

Du 1^{er} mars 1956 : MM. Durivaux René et Pansu Raymond, secrétaires-greffiers adjoints de 1^{re} classe.

(Arrêtés du premier président de la cour d'appel du 22 mars 1956.)

Est promue *dactylographe, 6^e échelon* du 1^{er} juin 1955 : M^{lle} Coriat Elza, dactylographe, 5^e échelon. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 7 mars 1956.)

L'ancienneté du M^{lle} Oustry Monique, dactylographe, 1^{er} échelon, est reportée du 29 décembre 1955 au 15 février 1953 (bonification pour services d'auxiliaire : 2 ans 10 mois 14 jours). (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 29 février 1956.)

Est nommé *interprète judiciaire stagiaire* du 1^{er} janvier 1956 : M. Bakkaly Mohamed Tayeb, titulaire du certificat d'études secondaires musulmanes et du certificat d'études normales. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 20 mars 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier de 2^e classe, avec ancienneté du 25 juillet 1950, *secrétaire-greffier de 1^{re} classe* du 1^{er} novembre 1952, nommé *secrétaire-greffier en chef de 1^{re} classe* du 1^{er} juillet 1953 et promu *secrétaire-greffier en chef hors classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} septembre 1955 : M. Bourdichon Maurice, secrétaire-greffier de 2^e classe ;

Secrétaire-greffier de 3^e classe, avec ancienneté du 5 septembre 1951, promu *secrétaire-greffier de 2^e classe* du 1^{er} octobre 1953 et nommé *secrétaire-greffier en chef de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Magnard, secrétaire-greffier de 3^e classe ;

Secrétaires-greffiers adjoints de 1^{re} classe :

Avec ancienneté du 4 février 1950 : M. Arnaldi Louis ;

Avec ancienneté du 2 novembre 1949 : M. Barettopiana Henri ;

Avec ancienneté du 7 mars 1950 : M. Charreyre Casimir ;

Avec ancienneté du 25 mars 1951 : M. Durivaux René,

secrétaires-greffiers adjoints de 1^{re} classe ;

Commis principal de 3^e classe, avec ancienneté du 15 janvier 1950, et *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} mars 1953 : M. Bassegui Robert, commis principal de 3^e classe ;

Commis de 1^{re} classe, avec ancienneté du 28 mai 1951, promu *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1953, nommé, après examen professionnel, *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} mars 1955 et reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe* à la même date, avec ancienneté du 16 décembre 1953 : M. Ayoub Rehid, commis de 1^{re} classe.

(Arrêtés du premier président de la cour d'appel des 19, 22 décembre 1955, 19 et 21 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Chef d'interprétariat judiciaire de 1^{re} classe du 1^{er} août 1950, avec ancienneté du 16 juillet 1949, *chef d'interprétariat judiciaire hors classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 juillet 1951,

chef d'interprétariat judiciaire de classe exceptionnelle (avant 2 ans) (indice 525) du 1^{er} août 1953, admis à l'échelon avant 2 ans de la classe exceptionnelle des chefs d'interprétariat judiciaire (indice 530) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} août 1953, et promu chef d'interprétariat judiciaire de classe exceptionnelle (après 2 ans) (indice 550) du 1^{er} août 1955 : M. Dupuis Jules, chef d'interprétariat judiciaire de classe exceptionnelle ;

Secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 23 septembre 1951 : M. Le Marec Charles, secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 30 octobre 1949, secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 30 octobre 1951, et secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Gavini Augustin, secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 23 décembre 1949, secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 décembre 1951, et secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Darbas Yves, secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 2 mai 1950, commis de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1952, nommé secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe du 1^{er} mars 1955 et reclassé secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe à la même date, avec ancienneté du 3 février 1954 : M. Degeorges André, secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 29 février 1952, commis principal de 3^e classe du 1^{er} septembre 1954 et nommé secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 21 juin 1954 : M. Ollier Jean, secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 24 septembre 1950, et promu commis principal de 2^e classe du 1^{er} avril 1953 : M. Gluck Oscar, commis principal de 2^e classe ;

Interprète judiciaire principal de 3^e classe du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 10 avril 1950, interprète judiciaire principal de 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 10 avril 1952, et interprète judiciaire principal de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1954 : M. Bincaz Georges, interprète judiciaire principal de 1^{re} classe.

(Arrêtés du premier président de la cour d'appel des 5, 6, 20 et 21 janvier 1956.)

*
* *

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Est nommé employé public de 3^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1948, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1945, promu au 3^e échelon du 1^{er} février 1948, 4^e échelon du 1^{er} novembre 1950 et 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : M. Vallier Gabriel, agent journalier. (Arrêté du 23 novembre 1955.)

Est nommée agent public de 4^e catégorie, 1^{er} échelon (téléphoniste-standardiste) du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Fosse Juliette, agent journalier. (Arrêté du 14 novembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Ingénieur subdivisionnaire de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1949, avec ancienneté du 4 janvier 1948, ingénieur principal de 3^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 4 novembre 1951, et 2^e classe du 4 janvier 1954 : M. Le Baccon Louis ;

Ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe du 1^{er} septembre 1951, avec ancienneté du 8 avril 1951, 2^e classe du 8 mai 1953, nommé ingénieur principal de 3^e classe du 1^{er} septembre 1954 : M. Milleret Henri ;

Ingénieur subdivisionnaire de 2^e classe du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 3 octobre 1948, et 1^{re} classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 octobre 1950 : M. Fournel Georges ;

Ingénieur subdivisionnaire de 3^e classe du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 4 mars 1951, 2^e classe du 4 juin 1953 et promu à la 1^{re} classe du 4 septembre 1955 : M. Robic Amédée ;

Ingénieur adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 17 avril 1950, et ingénieur subdivisionnaire de 4^e classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 17 avril 1952 : M. Blanc Jean-Louis ;

Sous-ingénieur hors classe (1^{er} échelon) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 11 septembre 1950, 2^e échelon du 11 septembre 1952, et 3^e échelon du 11 septembre 1954 : M. Tiési René ;

Sous-ingénieur de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1952, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1950, hors classe (1^{er} échelon) du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et 3^e échelon du 1^{er} janvier 1956 : M. Schneider Roger ;

Adjoint technique de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1953, avec ancienneté du 16 janvier 1952, et adjoint technique principal de 4^e classe du 16 mai 1954 : M. Beullac Maurice ;

Agent technique principal de 2^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 25 juillet 1950 : M. Beullac Maurice ;

Conducteur de chantier principal de 3^e classe du 1^{er} décembre 1949, avec ancienneté du 4 juillet 1949, et 2^e classe du 4 août 1952 : M. Ramon Émile ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} août 1949, avec ancienneté du 3 juin 1948, commis principal hors classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 3 février 1952, promu commis principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon) du 3 août 1955 : M. Querné Georges ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1950, avec ancienneté du 28 mars 1949, promu commis principal de 3^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 28 janvier 1952, et commis principal de 2^e classe du 28 novembre 1954 : M. Plès Maurice.

(Arrêtés des 22 novembre, 7, 21, 26, 28 décembre 1955, 3, 11, 18 janvier et 2 mars 1956.)

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (porte-mire) : MM. Aït Achour Djilali et Benabdelfedil Mohamed ;

Manœuvre spécialisé, aide-soudeur : M. Abadi Laroussi ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon (personnel de nettoyage) : M. Hassane Abdeslam,

agents journaliers.

(Arrêtés des 5, 13, 18 et 19 janvier 1956.)

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon (chauffeur de camion) : M. Mgadri Abdallah ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon :

Personnel de nettoyage : MM. Sakhra Saïd, Maizou Mohamed et Nassiri Ahmed ;

Gardiens : MM. Ighoulacène Mohamed, Soussani Mohammed et Mebrouk Ahmed,

agents journaliers.

(Arrêtés des 23, 25 janvier et 1^{er} février 1956.)

Est nommé sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (manœuvre spécialisé, aide-maçon) du 28 janvier 1955 : M. Tougane el Houssaine, agent journalier. (Arrêté du 16 janvier 1956.)

Est nommé, pour ordre, *adjoin technique de 1^{re} classe* du 1^{er} septembre 1955 : M. Contensin André, *adjoin technique des ponts et chaussées*, 4^e échelon, en service détaché. (Arrêté du 2 février 1956 modifiant l'arrêté du 15 septembre 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont nommés du 28 janvier 1955 :

Sous-agents publics de 1^{re} catégorie, 1^{er} échelon :

Caporal de chantier de plus de 20 hommes : M. Ikriche Ali ;

Chauffeur de camion ou de voiture tourisme : M. Abaïnou Lhousine ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon :

Manœuvre spécialisé (aide-maçon) : M. Maï Larbi ;

Manœuvre spécialisé (aide-routier) : M. Salih-Eddine Lhanafi ;

Caporal de chantier de moins de 20 hommes : M. Bensefia Lhousine ;

Porte-mire : M. Boukhoubza Mohammed ;

Manœuvre spécialisé : M. Gayou Belkheïr ;

Caporal de chantier de moins de 20 hommes : M. Mssallak Shaïmi, agents journaliers.

Est nommé *sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (manœuvre spécialisé, aide-mécanicien)* du 10 octobre 1955 : M. Aouina Bouazza, agent journalier.

(Arrêtés des 11, 13, 18 et 19 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon (caporaux de moins de 20 hommes) :

Avec ancienneté du 1^{er} août 1948 : M. Bizri Mohamed ;

Avec ancienneté du 3 décembre 1948 : M. Bekkari Mohammed ;

Agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon (surveillant de travaux) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 18 avril 1952 : M. Font René,

agents journaliers.

(Arrêtés des 14 septembre, 4 novembre 1955 et 2 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 3^e échelon (conducteur de petit engin), avec ancienneté du 3 novembre 1947 : M. Serhane Allal ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 3^e échelon :

Garde des eaux, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1949 : M. Errabani Ali ;

Manœuvre spécialisé, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1948 : M. Tachbou Belaïd ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon, avec ancienneté du 10 novembre 1948 : M. Belhachemi Mohammed ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon (jardinier), avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951 : M. Houbbi Mhammed ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés, 2^e échelon) :

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1950 : M. Nemar el Khammar ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1948 : M. Boussalem Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1948 : M. El Kram Addi ou Moha ;

3^e échelon :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1950 : M. Jardi Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1948 : M. Silah Lahcèn ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1947 : M. Lachkar Abdeslam,

agents journaliers.

(Arrêtés des 4, 23, 29 novembre, 21, 29 décembre 1955, 2, 16 et 18 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés du 1^{er} janvier 1951 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 5^e échelon (caporal de plus de 20 hommes), avec ancienneté du 1^{er} septembre 1950 : M. Mouhanniz Mohammed ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre spécialisé), avec ancienneté du 20 septembre 1949 : M. Ghannouj Ali ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés) :

3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949 : M. Akhdi Labhib ;

4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1950 : M. Messak M'Hammed,

agents journaliers.

(Arrêtés des 1^{er}, 21 décembre 1955 et 4 janvier 1956.)

* * *

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS.

Sont nommés *adjoin du cadastre préstagiaires (section terrain)* du 1^{er} janvier 1956 : MM. Benmansour Benali, Britel Abdelhamid, Kandy Mustapha, Karim Mohamed et Sekkat Mohamed. (Arrêtés du 27 février 1956.)

Est nommé *ingénieur géomètre de 3^e classe* du 16 février 1956 : M. Brunaud Henri, ingénieur géomètre adjoin de 2^e classe. (Arrêté du 4 février 1956.)

Est nommé *adjoin du cadastre préstagiaire* du 1^{er} janvier 1956 : M. Mouyal Moïse. (Arrêté du 27 février 1956.)

Sont nommés, après concours, au service de la conservation foncière :

Contrôleur adjoin stagiaire du 1^{er} décembre 1955 : M. Claustres Pierre, répétiteur surveillant ;

Dactylographe, 1^{er} échelon du 1^{er} juin 1955 : M^{me} Chard-Hutchinson Emillienne, dame employée de 5^e classe.

(Arrêtés des 27 décembre 1955 et 25 janvier 1956.)

Est nommé, au service de la conservation foncière, *interprète stagiaire* du 8 juillet 1955 : M. Ben Hida Mohamed, titulaire du certificat d'aptitude à l'interprétariat. (Arrêté du 28 février 1956.)

Est considéré comme démissionnaire et rayé des cadres du ministère de l'Agriculture et des forêts du 1^{er} février 1956 : M. Ohana Maxime, adjoin du cadastre de 4^e classe. (Arrêté du 8 février 1956.)

Est nommé, au service topographique chérifien, *chef dessinateur-calculateur de 2^e classe* du 1^{er} décembre 1955 : M. Balzano Louis, dessinateur-calculateur principal de 1^{re} classe. (Arrêté du 8 février 1956.)

Sont reclassés, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et *2^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Khabbara Djillali ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} juin 1955 :

Avec ancienneté du 12 décembre 1954 : M. Harama Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1955 : MM. Hamdis Mohammed et Soubhi Mohammed,

sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *ingénieur géomètre principal hors classe*, avec ancienneté du 6 novembre 1944, et *ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 6 octobre 1952 : M. Schembri René, ingénieur géomètre principal de classe exceptionnelle. (Arrêté du 16 décembre 1955.)

Est réintégré *ingénieur géomètre de 3^e classe* du 3 janvier 1956 et reclassé au même grade à la même date, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois) : M. Galvez Maurice, ingénieur géomètre de 3^e classe, en disponibilité pour obligations militaires. (Arrêté du 8 février 1956.)

Est reclassé, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, *chaouch de 7^e classe* du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 30 septembre 1949, promu *chaouch de 6^e classe* du 30 septembre 1952 et *chaouch de 5^e classe* du 30 septembre 1955 : M. Ennaçif Larbi, chaouch de 6^e classe du service topographique. (Arrêté du 30 décembre 1955 rapportant l'arrêté du 21 septembre 1954.)

Sont reclassés, au service topographique chérifien :

Chef dessinateur-calculateur de 2^e classe du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Lafarge Jean, chef dessinateur-calculateur de 2^e classe ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 5 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 4 ans 1 mois 26 jours), et *3^e échelon* du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 5 février 1954 : M. Louarchi Ahmed ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 7 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 3 ans 9 mois 24 jours), et *3^e échelon* du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 11 janvier 1954 : M. Ej Jillali ben Driss ben El Arbi ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 14 novembre 1953 (bonification pour services militaires : 3 ans 8 mois 17 jours), et *3^e échelon* du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 14 juin 1954 : M. Ahmed ben Mohammed ben Es Serrakhe ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 27 janvier 1953 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 8 jours) : M. Khaddad Kebir,

sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 28 novembre 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 3 jours) : M. Najib Mohammed, sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés des 20 décembre 1955 et 27 janvier 1956.)

Sont placés dans la position de disponibilité pour satisfaire à leurs obligations militaires :

Du 6 mars 1956 : MM. Rambaud René, Gailhanou Pierre et Gailhanou Guy, adjoints du cadastre de 4^e classe ;

Du 10 mars 1956 : M. Marin Emmanuel, ingénieur géomètre adjoint de 3^e classe.

(Arrêtés du 21 mars 1956.)

Sont reclassés, au service topographique chérifien :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 23 septembre 1952, *2^e échelon* du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 27 juillet 1952, et promu au *3^e échelon* du 27 mars 1955 (bonification pour services militaires : 2 ans 4 mois 8 jours) : M. Brahim ben Ahmed ben Ali ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 16 août 1952, et promu au *3^e échelon* du 1^{er} juin 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 10 mois 21 jours) : M. Mohamed ben Tayebi ben Thami ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 9 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 2 ans 8 mois 22 jours) : M. Bouchaïb ben Abdallah ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 15 septembre 1954 (bonification pour services militaires : 2 ans 9 mois 23 jours) : M. Allal ben Mohammed ben Haj Harch,

sous-agents publics de 2^e catégorie, 1^{er} échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 18 septembre 1952, et promu au *3^e échelon* du 18 juillet 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 9 mois 16 jours) : M. El Mahdi ben Abdesslem ben El Mansour ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 7 décembre 1953 (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 24 jours) : M. Abdallah ben Abbou ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 16 juillet 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 15 jours) : M. Nouari el Rhaouti,

sous-agents publics de 3^e catégorie, 1^{er} échelon.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Est placé dans la position de disponibilité pour satisfaire à ses obligations militaires du 6 mars 1956 : M. Meillon Claude, commis de 3^e classe du service topographique. (Arrêté du 21 mars 1956.)

Est promu, au service de la conservation foncière, *conservateur adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Bramard Léon, conservateur adjoint de 2^e classe. (Arrêté du 31 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé *contrôleur adjoint de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1955 et reclassé *contrôleur adjoint de 2^e classe* du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 29 novembre 1954 (bonification pour services militaires : 2 ans 2 jours, et rappel du stage : 1 an) : M. Lopez André, contrôleur adjoint stagiaire du service de la conservation foncière. (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé *secrétaire de conservation de 2^e classe* du 1^{er} octobre 1955 : M. Berraho Driss, secrétaire de conservation de 6^e classe (stagiaire). (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Est nommé *chaouch de 8^e classe* du 1^{er} décembre 1955 et reclassé *chaouch de 7^e classe* du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 7 août 1953 (bonifications pour services militaires, croix de guerre et citation : 5 ans 3 mois 24 jours) : M. Ghassane Mohammed, chaouch occasionnel du service de la conservation foncière. (Arrêté du 14 décembre 1955.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *contrôleur principal de 1^{re} classe*, avec ancienneté du 6 mars 1950, *contrôleur principal hors classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 mars 1952, et *contrôleur principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 16 février 1955 : M. Guizard Paul, contrôleur principal de 1^{re} classe du service de la conservation foncière. (Arrêté du 18 janvier 1956.)

Sont promus :

Infirmiers-vétérinaires de 1^{re} classe :

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Hammadi Driss, m^{le} 80, Bouaïssa Abdeslem, m^{le} 170, Bentahar Mohamed, m^{le} 158, et Benabdeljelil el Kebir, m^{le} 130 ;

Du 1^{er} mars 1956 : M. Bouaïcha ben Ali, m^{le} 24,

infirmiers-vétérinaires de 2^e classe ;

Infirmiers-vétérinaires de 2^e classe :

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Belbachir Ali, m^{le} 13, et Tej Ahmed ben Bouchaïb, m^{le} 93 ;

Du 1^{er} février 1956 : MM. Benali Mohamed, m^{le} 52, et Nokrachi Abdeikadèr, m^{le} 100 ;

Du 1^{er} mars 1956 : M. Jelti Mohamed, m^{le} 22.
infirmiers-vétérinaires de 3^e classe.

(Arrêtés du 23 février 1956.)

Sont promus *infirmiers-vétérinaires hors classe* du 1^{er} mai 1956 : MM. Bousbaa Mohamed et Belhachmi Abdeselem, infirmiers-vétérinaires de 1^{re} classe. (Arrêtés du 23 mars 1956.)

Sont reclassés *ingénieurs des eaux et forêts de 2^e classe (2^e échelon)* :

Du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et promu *ingénieur de 2^e classe (3^e échelon)* du 1^{er} avril 1955 : M. Leynaud Germain ;

Du 10 juillet 1955, avec ancienneté du 10 janvier 1953, et promu *ingénieur de 2^e classe (3^e échelon)* du 10 juillet 1955 : M. Souières Gérard,

ingénieurs de 2^e classe (1^{er} échelon).

(Arrêtés des 11 et 16 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 27 décembre 1924 : *Commis de 3^e classe* du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 20 juillet 1953 : M. Barry Jacques ;

Commis de 2^e classe du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 9 septembre 1951, et nommé *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} février 1955 : M. Hassani Snoussi Mhammed,

commis de 3^e classe de l'administration des eaux et forêts.

(Arrêtés des 6 et 30 décembre 1955.)

Sont reclassées, dans l'administration des eaux et forêts :

Dactylographe, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 12 octobre 1952, et promue au 2^e échelon du 12 juillet 1955 : M^{me} Hyvernât Renée ;

Dactylographe, 1^{er} échelon du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 23 novembre 1952, et promue au 2^e échelon du 23 septembre 1955 : M^{lle} Faure Claudette ;

Dactylographes, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} février 1955 :

Avec ancienneté du 1^{er} août 1953 : M^{lle} Gandolfo Evelyne ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1954 : M^{me} Trévedy Blanche ;

Du 1^{er} juin 1955 :

Avec ancienneté du 23 mars 1953 : M^{lle} Sisso Fortunée ;

Avec ancienneté du 4 janvier 1954 : M^{lle} Obadia Johra ;

Avec ancienneté du 15 février 1954 : M^{me} Villerot Pauline ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1954 : M^{lle} Guérin Clémence ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M^{lle} Roméro Denise,

dactylographes, 1^{er} échelon ;

Dame employée de 7^e classe du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 25 mars 1952, et promue *dame employée de 6^e classe* du 1^{er} février 1955 : M^{me} Asplanato Paule, dame employée de 7^e classe.

(Arrêtés du 30 décembre 1955.)

M. Gouthière Aimé, agent technique des eaux et forêts de 1^{re} classe, dont la démission est acceptée, est rayé des cadres de la direction de l'agriculture et des forêts du 16 janvier 1956. (Arrêté du 9 janvier 1956.)

Est élevé au 4^e échelon de son grade du 1^{er} mai 1955 : M. Lemrahi Belgassem, sous-agent public des eaux et forêts de 3^e catégorie, 3^e échelon. (Arrêté du 20 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954, dans l'administration des eaux et forêts :

Adjoint forestier de 6^e classe du 7 novembre 1953 : M. Bévéraggi Paul, adjoint forestier de 6^e classe ;

Commis principal des eaux et forêts de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 14 octobre 1950, et *commis principal hors classe* du 14 juillet 1953 : M. Girard Louis, commis principal hors classe ;

Commis des eaux et forêts de 1^{re} classe du 17 avril 1954 : M. Malard Michel, commis de 1^{re} classe ;

Chef de district des eaux et forêts de 1^{re} classe du 24 avril 1953 : M. Marin Roger, chef de district de 1^{re} classe ;

Agents techniques des eaux et forêts hors classe :

Du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1949 : M. Biland Albert ;

Du 1^{er} août 1953, avec ancienneté du 20 avril 1952 : M. Massoni Eugène.

agents techniques hors classe.

(Arrêtés des 16, 17, 21 décembre 1955, 13 et 20 janvier 1956.)

Sont reclassés, dans l'administration des eaux et forêts :

Ingénieur des eaux et forêts de 2^e classe (4^e échelon) du 6 septembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1955 : M. Pétin Jean-André, ingénieur de 2^e classe (3^e échelon) ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} février 1955, avec ancienneté du 7 mars 1952, et nommé *commis principal de 3^e classe* du 7 mars 1955 : M. Frézouls Serge, commis de 3^e classe ;

Agent technique des eaux et forêts de 1^{re} classe du 27 juillet 1953, avec ancienneté du 4 mai 1952, et nommé *agent technique hors classe* du 4 septembre 1954 : M. Chastagnier Roger, agent technique de 2^e classe ;

Agent technique des eaux et forêts de 1^{re} classe du 1^{er} août 1953, avec ancienneté du 8 novembre 1952, et nommé *agent technique hors classe* du 8 mai 1955 : M. Grimaldi Jean ;

Agent technique des eaux et forêts de 2^e classe du 1^{er} septembre 1953, avec ancienneté du 25 janvier 1952, et nommé à la 1^{re} classe du 25 août 1954 : M. Ribard Paul ;

Agent technique des eaux et forêts de 2^e classe du 16 juillet 1954, avec ancienneté du 9 septembre 1951, et nommé à la 1^{re} classe du 9 septembre 1954 : M. Eloy Gabriel ;

Agents techniques des eaux et forêts de 2^e classe :

Du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 18 septembre 1953 : M. Cambillard Dominique ;

Du 10 décembre 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1953 : M. Miramon Jean ;

Du 1^{er} octobre 1954 :

Avec ancienneté du 24 mai 1953 : M. Dondeyne Charles ;

Avec ancienneté du 15 janvier 1954 : M. Espin François,

agents techniques de 3^e classe ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 4 janvier 1952, et nommé à la 2^e classe du 9 juillet 1954 : M. Arnouil Maurice, agent technique de 2^e classe ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} septembre 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et nommé à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1954 : M. Tourreau Jacques ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 18 juillet 1952, et nommé à la 2^e classe du 18 décembre 1954 : M. Berdu Henri ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 13 avril 1952, et nommé à la 2^e classe du 13 septembre 1954 : M. Rousseill Maximin ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 2 mai 1952, et nommé à la 2^e classe du 2 novembre 1954 : M. Guihard Emmanuel ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 15 février 1954, avec ancienneté du 15 novembre 1952, et nommé à la 2^e classe du 15 mars 1955 : M. Acquaviva Antoine ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} mars 1954, avec ancienneté du 28 juin 1952, et nommé à la 2^e classe du 28 octobre 1954 : M. Gauze Dominique ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 19 août 1952, et nommé à la 2^e classe du 19 février 1955 : M. Quatrelivre Jean ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 22 novembre 1952, et nommé à la 2^e classe du 22 avril 1955 : M. Foix Richard ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et nommé à la 2^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Guerville Claude ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 16 août 1952, et nommé à la 2^e classe du 16 janvier 1955 : M. Paréra Jean-Louis ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 16 mai 1954, avec ancienneté du 16 février 1953, et nommé à la 2^e classe du 16 août 1955 : M. Calatayud Guy ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} juillet 1954, avec ancienneté du 9 février 1952, et nommé à la 2^e classe du 9 février 1955 : M. Puset Robert ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} août 1954, avec ancienneté du 3 février 1952, et nommé à la 2^e classe du 3 novembre 1954 : M. Massa Roger ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} septembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et nommé à la 2^e classe du 1^{er} mai 1955 : M. Sauce Adrien ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 29 août 1952, et nommé à la 2^e classe du 29 mai 1955 : M. Petit Jean ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 24 octobre 1954, avec ancienneté du 27 octobre 1952, et nommé à la 2^e classe du 27 novembre 1955 : M. Crouigneau Jean-Louis ;

Agent technique des eaux et forêts de 3^e classe du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 30 juin 1952, et nommé à la 2^e classe du 30 décembre 1954 : M. Vassal Alain,

agents techniques de 3^e classe.

(Arrêtés des 8 novembre, 20 et 30 décembre 1955.)

Est reclassée *dactylographe, 1^{er} échelon* du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 14 janvier 1954 : M^{lle} Sayag Simone, dactylographe, 1^{er} échelon des eaux et forêts. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Est rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts (administration des eaux et forêts et de la conservation des sols) du 16 novembre 1954 : M. Mariotti François, commis des eaux et forêts de 2^e classe, appelé à d'autres fonctions. (Arrêté du 13 février 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *cavalier des eaux et forêts de 8^e classe* du 1^{er} août 1955 et reclassé *cavalier de 6^e classe* à la même date, avec ancienneté du 11 octobre 1954 : M. Abahous Mohammed, agent journalier. (Arrêté du 26 octobre 1955.)

* * *

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DU TOURISME ET DE LA MARINE MARCHANDE.

Est promu *sous-agent public de 1^{re} catégorie, 9^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M. Roubaih Béliout, *sous-agent public de 1^{re} catégorie, 8^e échelon*. (Arrêté du 1^{er} mars 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 2^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 1^{er} avril

1951, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Bouëdron Armand, *contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 2^e classe* ;

Contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 3^e classe du 1^{er} août 1949, avec ancienneté du 8 juin 1949, promu à la 2^e classe du 8 juillet 1952 et à la 1^{re} classe du 8 juillet 1955 : M. Bégala Emile, *contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 3^e classe* ;

Contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 3^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 26 octobre 1949, et promu à la 2^e classe du 26 juillet 1952 : M. Homberger Maxime, *contrôleur principal de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 3^e classe* ;

Agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 2 juin 1949, promu au 6^e échelon du 2 décembre 1951 et au 7^e échelon du 2 juin 1954 : M. Dhermy Julien, *agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon*.

(Arrêtés des 10 octobre, 26, 28 décembre 1955 et 31 janvier 1956.)

Sont placés dans la position de disponibilité :

Du 6 janvier 1956 : M^{me} Jacomy Denise, *agent technique de 4^e classe* du service des métiers et arts marocains ;

Pour satisfaire à ses obligations militaires du 2 février 1956 : M. Hauvespre Michel, *commis de 3^e classe* ;

Du 1^{er} mars 1956 : M. Robert Paulin, *contrôleur technique de 2^e classe* du service des métiers et arts marocains ;

Du 1^{er} avril 1956 : M^{lle} Eljam Solange, *dactylographe, 4^e échelon*.

(Arrêtés des 15, 18 février et 6 mars 1956.)

M. Mathieu Georges, *contrôleur technique de 3^e classe* du service des métiers et arts marocains, dont la démission est acceptée, est rayé des cadres du ministère du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de la marine marchande du 29 février 1956. (Arrêté du 4 février 1956.)

Est dispensée de stage, nommée *commis de 3^e classe* du 1^{er} juillet 1955 et reclassée *commis principal de 2^e classe* à la même date, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952 : M^{me} Kauffmann Paule ;

Est dispensé de stage, nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} juillet 1955 et reclassé *commis de 2^e classe* à la même date, avec ancienneté du 3 juin 1953 (bonifications pour services militaires : 2 ans 10 mois 28 jours, et pour services civils : 1 an 8 mois) : M. Saoli Denis ;

Est dispensée de stage, nommée *commis de 3^e classe* du 1^{er} juillet 1955 et reclassée *commis de 2^e classe* à la même date, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M^{me} Bastard Jeannine ;

Est dispensé de stage, nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} septembre 1955 et reclassé *commis de 3^e classe* à la même date, avec ancienneté du 1^{er} juin 1954 : M. Hauvespre Michel,

commis stagiaires.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Sont reclassées :

Dactylographes, 2^e échelon du 1^{er} juin 1955 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1953 : M^{lle} Cohen Simy ;

Avec ancienneté du 30 novembre 1953 : M^{me} Dufois Cécile ;

Avec ancienneté du 10 novembre 1954 : M^{me} Assor Anna ;

Dactylographes, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} juin 1955 :

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952 : M^{me} Garcia Lucienne ;

Avec ancienneté du 4 septembre 1952 : M^{me} Echardour Eliane ;

Avec ancienneté du 24 octobre 1952 : M^{lle} Elkabas Florence ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M^{me} Olivier Suzanne ;

Du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1953 : M^{lle} Cumine Claude,

dactylographes, 1^{er} échelon ;

Dame employée de 6^e classe du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 16 décembre 1952 : M^{lle} Colombon Simone ;

Dame employée de 7^e classe du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 3 avril 1953 : M^{lle} Frassati Pauline,

dames employées de 7^e classe.

(Arrêtés du 20 décembre 1955.)

Est nommée, en application de l'arrêté viziriel du 10 septembre 1953, *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Sirieux Jacqueline, dame employée de 1^{re} classe. (Arrêté du 30 décembre 1955.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Contrôleur de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 9 septembre 1950, et promu *contrôleur principal de 4^e classe* du 9 juin 1953 : M. Petit Claude, contrôleur de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation de 1^{re} classe ;

Contrôleur du commerce et de l'industrie de 3^e classe du 1^{er} août 1954, avec ancienneté du 18 février 1952, et promu *contrôleur de 2^e classe* du 18 août 1954 : M. Jeannaux Marcel, contrôleur du commerce et de l'industrie de 3^e classe ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 25 septembre 1949, promu à la 2^e classe du 25 avril 1952 et à la 1^{re} classe du 25 octobre 1954 : M. Ghomari Menouar, commis principal de 3^e classe.

(Arrêtés des 16, 27 décembre 1955 et 23 janvier 1956.)

Est placé, sur sa demande, dans la position de disponibilité du 1^{er} décembre 1955 : M. Abergel Charles, commis principal de 1^{re} classe. (Arrêté du 26 décembre 1955.)

Est considéré comme démissionnaire et rayé des cadres de la direction du commerce et de la marine marchande du 1^{er} janvier 1951 : M. Fédière Emile, contrôleur principal de 4^e classe de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation, en disponibilité. (Arrêté du 30 novembre 1955.)

Est promu *contrôleur principal de 1^{re} classe* du 2 juin 1955 : M. de Maria Louis, contrôleur principal du commerce et de l'industrie de 2^e classe. (Arrêté du 31 janvier 1956.)

* * *

MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

Sont recrutés en qualité de :

Médecin stagiaire du 19 décembre 1955 : M. Delmas-Marsalet Maurice ;

Assistants sociales de 6^e classe :

Du 9 novembre 1955 : M^{lle} Jaffry Anne-Marie ;

Du 29 décembre 1955 : M^{lle} Pouillaude Odette ;

Adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) :

Du 29 novembre 1955 : M^{lle} Andrieu Odette ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Brémond Carmen ;

Du 9 janvier 1956 : M^{lles} Bonnetat Micheline et Terracher Blanche ;

Adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} décembre 1955 : M. Maillot Pierre.

(Arrêtés des 14, 18, 20, 21 et 24 janvier 1956.)

Sont nommés :

Sous-économe de C^e classe (après concours) du 1^{er} novembre 1955 : M. Guillery René, sous-économe temporaire ;

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) du 28 juin 1955 : M^{lle} Février Louissette, adjointe de santé de 5^e classe (non diplômée d'État).

(Arrêtés des 28 novembre 1955 et 14 février 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Pharmacien divisionnaire adjoint de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1949, avec ancienneté du 4 août 1948, *pharmacien divisionnaire de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 4 septembre 1950, et *pharmacien divisionnaire de 1^{re} classe* du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952 : M. Chevet Pierre, pharmacien divisionnaire de 1^{re} classe ;

Médecin principal de 2^e classe, avec ancienneté du 28 février 1948, *médecin principal de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 28 février 1950, promu *médecin principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} janvier 1953 et nommé *médecin divisionnaire de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Méchali David, médecin divisionnaire de 2^e classe ;

Médecin principal de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1950, avec ancienneté du 27 décembre 1948, *médecin principal de classe exceptionnelle* du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 27 septembre 1951 : M. Pral-Carabin Paul, médecin principal de classe exceptionnelle ;

Médecin de 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 16 avril 1949, *médecin de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 16 avril 1952, et *médecin principal de 2^e classe* du 1^{er} juillet 1954 : M. Bessi Eric, médecin principal de 2^e classe ;

Médecin de 2^e classe du 1^{er} février 1950, avec ancienneté du 19 septembre 1949, *médecin de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952 et *médecin principal de 3^e classe* du 1^{er} juin 1955, avec ancienneté du 29 janvier 1955 : M. Marbac Yves, médecin principal de 3^e classe ;

Médecin principal de 3^e classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 4 mai 1951, et promu *médecin principal de 2^e classe* du 1^{er} novembre 1953 : M. Pillet Jacques, médecin principal de 2^e classe ;

Sage-femme de 4^e classe du 1^{er} septembre 1952, avec ancienneté du 20 juillet 1952, et promue *sage-femme de 3^e classe* du 1^{er} mai 1955 : M^{lle} Morel Eliane, sage-femme de 4^e classe ;

Adjoint de santé de 2^e classe (cadre des diplômés d'État), avec ancienneté du 17 décembre 1950, *1^{re} classe* du 1^{er} août 1953 et nommé *adjoint spécialiste de santé de 2^e classe* du 1^{er} juin 1954 : M. Bogo Jean, adjoint spécialiste de 2^e classe ;

Commis stagiaire du 1^{er} avril 1954, titularisé et reclassé *commis de 2^e classe* du 1^{er} avril 1954, avec ancienneté du 30 octobre 1951, *commis de 1^{re} classe* du 10 avril 1954, avec ancienneté du 10 mars 1953 : M. Fenoy Jacques, commis de 2^e classe.

(Arrêtés des 5, 15 novembre, 29 décembre 1955, 28, 30 et 31 janvier 1956.)

Est titularisé et nommé *médecin de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1955 : M. Roberjot Claude, médecin à contrat. (Arrêté du 10 janvier 1956.)

Sont placés dans la position de disponibilité :

Pour convenances personnelles du 1^{er} septembre 1955 : M^{lle} Gaudy Geneviève, assistante sociale de 3^e classe ;

Pour satisfaire à ses obligations militaires du 3 janvier 1956 : M. Talagrand Henri, commis de 3^e classe.

(Arrêtés des 10 et 11 janvier 1956.)

M^{lle} Provost Marie-Louise, adjointe de santé de 4^e classe (diplômée d'État), dont la démission est acceptée, est rayée des cadres du ministère de la santé du 1^{er} février 1956. (Arrêté du 9 février 1956.)

Sont nommés du 1^{er} février 1955 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon : M. Ghaghrouchen Allal ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 1^{er} échelon : M. Gobary Abdelmalek,

agents temporaires.

(Arrêtés des 20 et 26 octobre 1955.)

Sont nommés *infirmières et infirmier stagiaires* du 1^{er} janvier 1954, titularisés et nommés *infirmières et infirmier de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1956 : M^{mes} Mejdoul Khadouj, Khatib Fatima, Mejdoul Halima et M. Boukourizia Mustapha, infirmières et infirmier temporaires. (Arrêtés du 14 janvier 1956.)

Sont nommés *infirmières et infirmiers stagiaires* :

Du 1^{er} janvier 1955 : M^{mes} Kaouch Fatima, Agoub Zohra, MM. Lanouare Ahmed, Lemkhanet Mohamed et Aouiche Allal ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Sabino Rachel, M^{me} Zaoui Florence, MM. Smaali Bouchaïb, Saraj Hattab, Babache Ali, Khadra Bouchaïb, Khalid Ahmed, Farouk Mimoun,

infirmières et infirmiers temporaires.

(Arrêtés du 14 janvier 1956.)

Sont recrutés en qualité d'*infirmiers stagiaires* :

Du 1^{er} avril 1955 : M. Akrama Mohammed ben Faradji ;

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Benabdellah Mohamed ;

Du 2 novembre 1955 : M. Bou Amor Smaïn ;

Du 1^{er} décembre 1955 : MM. Hajoui Mohammed, Zaamoun Mohamed, Driss ben Ferrak et Essoudy Mourry Abdelhamid, ex-élèves infirmiers.

(Arrêtés des 29 décembre 1955, 18 et 20 janvier 1956.)

Sont recrutées en qualité de :

Assistante sociale de 6^e classe du 17 octobre 1955 : M^{me} Paradis Bernadette ;

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des non diplômées d'État) du 1^{er} septembre 1955 : M^{me} Bonnier Marie-José.

(Arrêtés des 2 septembre 1955 et 6 janvier 1956.)

Sont titularisées et nommées :

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Gozlan Irène ;

Adjointes de santé de 5^e classe (cadre des non diplômées d'État)

Du 1^{er} août 1955 : M^{me} Bouillot Paule ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M^{mes} Dervaux Michèle et Lartigau Marie-Suzanne,

adjointes de santé temporaires.

(Arrêtés du 10 janvier 1956.)

Sont promus :

Lieutenant de santé de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Blaise Jean, lieutenant de santé de 2^e classe ;

Lieutenants de santé de 2^e classe :

Du 1^{er} juin 1955 : M. Giacomini Jean-Baptiste ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M. Chaubet Georges,

lieutenants de santé de 3^e classe.

(Arrêtés du 27 décembre 1955.)

Sont réintégrées dans leur emploi :

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Naulét Marie-Louise et M^{lle} Galand Jeanne ;

Du 1^{er} février 1956 : M^{me} Robin Colette,

adjointes de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) en position de disponibilité.

(Arrêtés des 19 décembre 1955 et 11 janvier 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *adjoint de santé de 2^e classe (cadre des diplômés d'État)*, avec ancienneté du 18 janvier 1950 (majoration pour services de guerre : 1 an 2 mois 13 jours), et promu à la 1^{re} classe de son grade du 1^{er} novembre 1952 : M. Sirieix Charles, adjoint de santé de 1^{re} classe, diplômé d'État. (Arrêté du 31 janvier 1956.)

Est placée dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} février 1956 : M^{me} Jouxte Angèle, sage-femme de 4^e classe. (Arrêté du 11 janvier 1956.)

Est reclassée *sage-femme de 5^e classe* du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 20 août 1949 : M^{lle} Thiébaud Lucienne, adjointe de santé de 4^e classe (cadre des diplômées d'État).

L'intéressée, placée dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 16 décembre 1952, et dont la démission est acceptée, est rayée des cadres du ministère de la santé du 1^{er} mai 1953.

(Arrêté du 16 février 1956 modifiant les arrêtés des 31 mars, 4 décembre 1952 et 13 mai 1953.)

Sont recrutés en qualité d'*infirmiers et d'infirmières stagiaires* :

Du 1^{er} novembre 1955 : M. Addi Mohamed ;

Du 2 novembre 1955 : M^{me} Mejouad Fatima et M. Benjelloune Abdessamad ;

Du 24 novembre 1955 : M. El Jazouli Abdelhafid ;

Du 1^{er} décembre 1955 : M^{me} Mohamed Mina, MM. Belfkiyer Taïbi, Laouni Jilali, Zannoun Bouchaïb, Abbaouy Mohammed et Loune Abdeslam ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Bettan Esther.

(Arrêtés des 14 juin, 22 novembre, 22 décembre 1955, 8, 14, 18, 21 et 31 janvier 1956.)

Sont nommés *infirmiers et infirmières stagiaires* :

Du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Chriqui Aïcha, MM. Alfid Abdelkadèr, Kaffite el Housseïne, Dabi Mehdi, Ech Chemira Ahmed, Katif M'Hamed, Hour Lekbir, El Moumni Mohammed, El Azzab Ali, Tajjedine M'Hamed, Mohamed ben Zied et Youmir Salah ;

Du 1^{er} juin 1955 : M. Qaci Moulay Mohamed ;

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Aderkouk Belaïd, Asri Ahmed, Abdeltif ben Si Ahmed, Aoued Mohammed, Tahri Mohammed, Mesbah Amar, Smaoui Miloudi et Mohamed ben Mahjoub ;

Du 1^{er} février 1956 : M^{me} Elmaleh Esther,

infirmiers et infirmières temporaires.

(Arrêtés des 14 juin 1955 et 14 janvier 1956.)

Est rayée des cadres de la direction de la santé publique et de la famille du 1^{er} octobre 1955 : M^{me} Senhaja Zohra, infirmière stagiaire. (Arrêté du 27 octobre 1955.)

*
*
*

MINISTÈRE DES P.T.T.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur principal, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1948, *sous-directeur régional, 2^e échelon*, avec ancienneté du 23 juin 1951, et *1^{er} échelon* du 26 juin 1953 : M. Blanchet Henri ;

Inspecteur principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 17 février 1951, et *1^{er} échelon* du 21 février 1954 : M. Jonca René ;

Chef de section, 3^e échelon, avec ancienneté du 11 octobre 1951, *inspecteur principal, 4^e échelon*, avec ancienneté du 12 août 1950, *3^e échelon*, avec ancienneté du 9 septembre 1951, et *2^e échelon* du 11 septembre 1954 : M. Garcias Michel ;

Chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 29 mai 1951, 2^e échelon du 1^{er} juin 1953, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1953, inspecteur principal, 3^e échelon, avec ancienneté du 17 juillet 1952, et 2^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1955 : M. Dupond Georges ;

Inspecteur-rédacteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 27 avril 1950, hors classe, avec ancienneté du 27 avril 1953, inspecteur principal, 4^e échelon, avec ancienneté du 30 mai 1952, et 3^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Gomez Sauveur ;

Inspecteur-instructeur, 4^e échelon, avec ancienneté du 19 octobre 1949, et hors classe du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 21 octobre 1952 : M. Fédelich Paul ;

Inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 12 août 1948, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 août 1950, 4^e échelon du 16 août 1952, inspecteur-instructeur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 août 1952, et hors classe du 16 août 1955 : M. Vergonzane René ;

Inspecteur-rédacteur hors classe, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 8 décembre 1952, et 3^e échelon du 11 décembre 1954 : M. Lair Jean ;

Inspecteur-rédacteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 26 mai 1950, hors classe, avec ancienneté du 21 avril 1953, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 9 juin 1954 : M. Miranda Louis ;

Inspecteur-rédacteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 14 novembre 1951, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Dolosor Joseph ;

Inspecteur-rédacteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 20 juillet 1951, et hors classe du 26 octobre 1953, avec ancienneté du 22 octobre 1953 : M. Montane Max ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, inspecteur-rédacteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 20 août 1949, et 3^e échelon du 16 mai 1953, avec ancienneté du 21 août 1952 : M. Serra Jean ;

Dessinateur, 8^e échelon, avec ancienneté du 28 juillet 1950, 7^e échelon du 1^{er} juillet 1952 et 6^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Jeanperrin Georges.

(Arrêtés des 29 juillet, 8, 26, 31 août, 1^{er}, 3 décembre 1955, 18 et 21 janvier 1956.)

Est nommé, pour ordre, *contrôleur des I.E.M., 2^e échelon* du 18 septembre 1955 : M. Lesbros Louis, *contrôleur des I.E.M., 2^e échelon, en service détaché.* (Arrêté du 7 octobre 1955.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteur adjoint, 1^{er} échelon du 22 août 1955 : M. Bourges Yves, *contrôleur des I.E.M. détaché dans le cadre d'inspecteurs-élèves ;*

Agents d'exploitation, 7^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M^{me} Ouassana Julie et M^{lle} Benzaquin Simone, *agents d'exploitation stagiaires.*

(Arrêtés des 15, 28 novembre 1955 et 4 janvier 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Chef de centre de 3^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 24 novembre 1950, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 26 novembre 1952, chef de centre de 2^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 26 novembre 1951, et 1^{er} échelon du 26 novembre 1953 : M. Delaunay Léo ;

Inspecteur, 3^e échelon, avec ancienneté du 19 mai 1950, 4^e échelon du 21 juillet 1952, chef de centre de 3^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 17 août 1952, 2^e échelon, avec ancienneté du 17 août 1952, et 1^{er} échelon du 2 janvier 1954 : M. Coste Edouard ;

Chef de centre de 4^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 13 mai 1951, et 2^e échelon du 16 mai 1953 : M. Praxède Henri ;

Inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 9 juin 1951, 3^e échelon du 11 juin 1953, et chef de centre de 4^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 3 janvier 1954 : M. Rapin Jean ;

Receveur de 1^{re} classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, receveur hors classe (2^e échelon), avec ancienneté du 4 novembre 1950, et 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1953 : M. Toussaint Ernest ;

Receveur de 3^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 10 novembre 1951, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 21 octobre 1952, receveur de 2^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 21 octobre 1952, et 1^{er} échelon du 21 octobre 1954 : M. Dubau Emile ;

Receveur de 5^e classe (1^{er} échelon), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950, receveur de 4^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 6 juin 1951, et 3^e échelon, avec ancienneté du 6 juin 1953 : M. Renaud Marcel ;

Receveur de 3^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 26 février 1952, et 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 14 décembre 1952 : M. Le Serbon Jean ;

Receveur de 4^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 24 avril 1951, receveur de 3^e classe (3^e échelon) du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 20 août 1951, 2^e échelon du 21 août 1953 et 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 11 septembre 1953 : M. Lange Lucien ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 19 septembre 1949, hors classe, avec ancienneté du 11 septembre 1952, receveur de 3^e classe (1^{er} échelon) du 1^{er} octobre 1953 : M. Fournié Pierre ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1950, échelon spécial, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et receveur de 3^e classe (2^e échelon) avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953 : M. Monteil Maurice ;

Receveur de 4^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 20 février 1951, 2^e échelon, avec ancienneté du 21 février 1953, 1^{er} échelon du 21 février 1955, receveur de 3^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 24 juillet 1953, et 2^e échelon, avec ancienneté du 26 juillet 1955 : M. Maneng Fernand ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950, hors classe, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953, et receveur de 3^e classe (2^e échelon), avec ancienneté du 4 février 1954 : M. Sachet Robert ;

Receveur de 6^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 9 novembre 1950, 2^e échelon, avec ancienneté du 11 novembre 1952, et receveur de 5^e classe (4^e échelon) du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 6 août 1953 : M. Jabes Vincent ;

Contrôleur, 5^e échelon, avec ancienneté du 9 février 1951, 6^e échelon du 11 février 1953, receveur de 5^e classe (5^e échelon), avec ancienneté du 18 décembre 1952, et 4^e échelon, avec ancienneté du 21 décembre 1954 : M. Renoult René ;

Receveur de 6^e classe (3^e échelon), avec ancienneté du 6 février 1951, receveur de 5^e classe (5^e échelon), avec ancienneté du 21 juin 1953 : M. Delphino Joseph ;

Receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 6 mars 1951, 3^e échelon du 6 mars 1953, avec ancienneté du 6 juin 1952, et 2^e échelon du 6 juin 1954 : M. Bru Albert ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 7 octobre 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 octobre 1951, receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 16 septembre 1952, et 3^e échelon du 16 décembre 1953 : M. Collay Henri ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 12 novembre 1951, 5^e échelon du 16 novembre 1953, receveur de 6^e classe (4^e échelon), avec ancienneté du 23 décembre 1952, et 3^e échelon du 26 décembre 1954 : M. Chialvo René ;

Contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 24 octobre 1950, 5^e échelon du 26 octobre 1952, 6^e échelon du 26 octobre 1954 et receveur de 5^e classe (5^e échelon), avec ancienneté du 25 janvier 1954 : M. Penin Gaston ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 15 juillet 1951, receveur de 6^e classe (5^e échelon), avec ancienneté du 3 novembre 1951, et 4^e échelon du 6 novembre 1953 : M. Mollard André ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1950, 4^e échelon du 21 juillet 1952 et receveur de 6^e classe (4^e échelon) du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 15 juillet 1953 : M. Roigt Lucien ;

Chef de section, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1949, *chef de section principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 1^{er} échelon* du 1^{er} novembre 1954 : M. Cousty Henri ;

Chef de section, 4^e échelon, avec ancienneté du 11 mars 1950, et chef de section principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 octobre 1954 : M. Canet Juste ;

Chef de section, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1947, et chef de section principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1955 : M. Boulon Pierre ;

Inspecteur, échelon spécial, avec ancienneté du 11 décembre 1945, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 10 octobre 1951, 3^e échelon, avec ancienneté du 11 octobre 1953, et 4^e échelon du 11 octobre 1955 : M. Boursier Georges ;

Inspecteur hors classe, avec ancienneté du 21 avril 1946, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 28 juin 1951, et 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Riquier Léon ;

Chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 août 1951, et 3^e échelon du 6 août 1953 : M. Boumendil Salomon ;

Inspecteur, échelon spécial, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1948, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 novembre 1952, et 3^e échelon du 6 novembre 1954 : M. Garcia Émile ;

Inspecteur, échelon spécial, avec ancienneté du 6 février 1945, chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 2 décembre 1952, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 décembre 1952, et 3^e échelon du 6 décembre 1954 : M. Bonnet Paul ;

Inspecteur, indice spécial, avec ancienneté du 1^{er} juin 1945, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 25 décembre 1952, et 3^e échelon du 6 décembre 1954 : M. Méliçon Raoul ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1950, hors classe, avec ancienneté du 16 mai 1953, chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 12 janvier 1951, et 2^e échelon, avec ancienneté du 16 janvier 1953 : M. Aguilo Joseph ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1950, hors classe, avec ancienneté du 16 mai 1953, chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 10 mai 1953 : M. Bonnet Joseph ;

Inspecteur, échelon spécial, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1945, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 16 décembre 1953 : M. Moreau Georges ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 septembre 1949, échelon spécial du 21 septembre 1952 et chef de section, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Césari Joseph ;

Inspecteur, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1952, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1940, hors classe, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 6 février 1954 : M. Munoz Joseph ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1950, hors classe, avec ancienneté du 16 mai 1953, chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 24 avril 1952, et 2^e échelon, avec ancienneté du 26 avril 1954 M. Oosterlynck Louis ;

Chef mécanographe, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 11 avril 1950, inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 11 avril 1948, hors classe, avec ancienneté du 11 avril 1951, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 août 1954 : M. Braud René ;

Inspecteur, hors classe, avec ancienneté du 16 décembre 1951, et chef de section, 2^e échelon du 1^{er} mars 1953, avec ancienneté du 4 octobre 1954 : M. Labau Clovis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 26 juin 1950, hors classe, avec ancienneté du 26 juin 1953, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 29 septembre 1954 : M. Laval Raymond ;

Inspecteur, hors classe, avec ancienneté du 26 juillet 1943, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 16 décembre 1954 : M. Boutier Gustave ;

Inspecteur, échelon spécial, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 20 janvier 1955 : M. Riche Jean ;

Inspecteur hors classe, avec ancienneté du 11 juillet 1947, et chef de section, 2^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1955 : M. Simon Louis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 29 mai 1951, hors classe du 1^{er} juin 1954 et chef de section, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 4 septembre 1953 : M. Métois Raymond ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1949, et hors classe du 21 juillet 1952 : M. Cornet Pierre ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1950, et échelon spécial du 1^{er} février 1953, avec ancienneté du 30 janvier 1953 : M. Fraissard Eliodore ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 4 mars 1950, échelon spécial, avec ancienneté du 4 mars 1953, et hors classe du 6 mars 1953, avec ancienneté du 4 mars 1953 : M. Petit Raymond ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, échelon spécial du 16 août 1953, avec ancienneté du 12 août 1953, et hors classe, avec ancienneté du 12 août 1953 : M. Léandri Jean ;

Inspecteur, 4^e échelon (indice 360), avec ancienneté du 1^{er} février 1953, indice 390 du 4 septembre 1953, échelon spécial, hors classe, avec ancienneté du 4 septembre 1953 : M. Béarn Marius ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Vicario Fernand ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 6 octobre 1950, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Bré-Nichot Louis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 novembre 1950, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Demange Raymond ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, échelon spécial du 21 septembre 1953, avec ancienneté du 20 septembre 1953, et hors classe, avec ancienneté du 20 septembre 1953 : M. Guillaume Louis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1951, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Laur Antoine ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 25 septembre 1951, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Privey Lucien ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 février 1951, et hors classe du 1^{er} octobre 1953 : M. Buhler Robert ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 6 octobre 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953 : M. Fimat Léon ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 16 novembre 1953 : M. Bourdet Jean ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 mai 1952, et hors classe du 6 janvier 1954 : M. Loo Lucien ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, et hors classe du 11 janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Malescot Marcel ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 1^{er} mars 1954, avec ancienneté du 27 février 1954 : M. Noé François ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 21 juin 1954 : M. Jacob Paul ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, hors classe du 26 février 1954, inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 11 avril 1954, avec ancienneté du 10 avril 1954 : M. Amato Jérôme ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 26 avril 1954, avec ancienneté du 22 avril 1954 : M. Jeantet Louis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 6 mai 1954, avec ancienneté du 5 mai 1954 : M. Menu Pierre ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 4 mai 1951, et hors classe du 6 mai 1954 : M. Verdera Louis ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 6 mai 1954, avec ancienneté du 4 mai 1954 : M. Dahau David ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 6 mai 1954 : M. Branca Charles ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et hors classe du 21 mai 1954 : M. Heitz Frédéric ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 21 juin 1954 : M. Melon Fernand ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 21 juin 1954 : M. Didier Paul ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et hors classe du 1^{er} juillet 1954 : M. Bouguès Paul ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 6 juillet 1954 : M. Protche Maurice ;

Inspecteurs, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 26 septembre 1954, avec ancienneté du 25 septembre 1954 : MM. Allemandi Joseph, Casamarta Paul et Vidal Jules ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et hors classe du 21 juin 1954 : M. Gendreau Gilbert ;

Inspecteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 16 avril 1952, et hors classe du 21 novembre 1954 : M. Neuts Gaspard ;

Inspecteurs, 3^e échelon, avec ancienneté du 27 décembre 1949, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et hors classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Freu Armand ;

Inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 octobre 1950, et 3^e échelon du 6 octobre 1952 : M. Soulabaille André ;

Inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 25 mars 1951, et 3^e échelon du 26 mars 1953 : M. de Georges Lucien ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1945, et 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 9 janvier 1953 : M. Garcie Jean ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 11 mars 1954, inspecteur, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 9 août 1952, et 3^e échelon du 11 août 1954 : M. Roy Louis ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1948, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 novembre 1952, et 3^e échelon du 6 novembre 1954 : M. Neuts Charles ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 11 décembre 1946, et 3^e échelon, avec ancienneté du 24 décembre 1954 : M. Berger Maurice ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} août 1947, inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 7 décembre 1952, et 3^e échelon du 11 décembre 1954 : M. Michon Jean ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 13 juin 1949, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 juin 1951, inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 16 juin 1951, et 2^e échelon du 16 juin 1953 : M. Raimondo Georges ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 6 décembre 1938, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 10 août 1953 : M. Jacquot Henri ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 juillet 1950, 5^e échelon du 21 juillet 1952 et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 6 juillet 1953 : M. Simon Maurice ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 décembre 1948, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 9 août 1953 : M. Montrejeud Marcel ;

Inspecteur adjoint, 4^e échelon, avec ancienneté du 29 juillet 1949, 5^e échelon du 21 juillet 1952 et inspecteur, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1955, avec ancienneté du 9 janvier 1954 : M. Morand Jacques ;

Inspecteur adjoint, 2^e échelon, avec ancienneté du 6 juin 1950, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 juin 1952, inspecteur, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 6 juin 1952, et 2^e échelon du 6 juin 1954 : M. Scihcco Jean ;

Inspecteur adjoint, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 mai 1937, et inspecteur, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 janvier 1955 : M. Vidal Jean ;

Inspecteur adjoint, 3^e échelon, avec ancienneté du 22 mai 1951, 2^e échelon, du 26 mai 1953, 4^e échelon, avec ancienneté du 26 mai 1953, et 5^e échelon du 26 mai 1955 : M. Gardères Roger ;

Contrôleur principal, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mai 1953, contrôleur principal de classe exceptionnelle (1^{er} échelon), avec ancienneté du 6 septembre 1952, et 2^e échelon du 6 septembre 1955 : M. Cabaret Auguste ;

Contrôleur régional du service automobile, 4^e échelon, avec ancienneté du 3 juin 1950, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 6 juin 1952, et contrôleur principal du service automobile, 4^e échelon, avec ancienneté du 6 septembre 1954 : M. Lauréri Julien ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 21 juin 1951, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 28 décembre 1951, et 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Diol Robert ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 26 février 1951, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 24 mars 1952, et 2^e échelon du 26 mars 1954 : M. Balzano Antoine ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 11 mars 1951, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 5 mai 1952, et 2^e échelon du 6 mai 1954 : M. Wagner Thomas ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 6 avril 1951, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 18 septembre 1952, et 3^e échelon du 21 janvier 1954 : M. Robert Emile ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 6 décembre 1951, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 29 août 1953, et 2^e échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Bousquet Jean ;

Contrôleur des I.E.M., 7^e échelon, avec ancienneté du 21 juin 1952, contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1953, et 2^e échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Kristan Stanislas ;

Contrôleur des I.E.M., 6^e échelon, avec ancienneté du 28 novembre 1950, 7^e échelon du 1^{er} décembre 1952, et contrôleur principal des I.E.M., 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Ruffenach Joseph ;

Agent principal des installations, 2^e échelon, avec ancienneté du 16 juillet 1949, 1^{er} échelon du 21 juillet 1951, avec ancienneté du 16 juillet 1952, contrôleur des I.E.M., 6^e échelon du 16 septembre 1952, avec ancienneté du 7 septembre 1952, et 7^e échelon du 11 septembre 1954 : M. Molla Jacques ;

Agent principal d'exploitation, 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1948, 4^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1950, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, contrôleur stagiaire, avec ancienneté du 15 janvier 1953, contrôleur, 5^e échelon, avec ancienneté du 26 décembre 1950, 6^e échelon du 15 janvier 1954, avec ancienneté du 26 décembre 1952, et 7^e échelon du 26 décembre 1954 : M. Péré Maurice ;

Agent principal des installations, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 avril 1951, 1^{er} échelon du 6 avril 1954 et contrôleur des I.E.M., 6^e échelon du 15 février 1955, avec ancienneté du 27 mai 1954 : M. Legrand Henri ;

Agent principal des installations, 3^e échelon, avec ancienneté du 23 juin 1949, 2^e échelon, avec ancienneté du 20 février 1953, 1^{er} échelon du 21 février 1955 et contrôleur des I.E.M., 6^e échelon du 15 juillet 1955, avec ancienneté du 12 avril 1955 : M. Ventura Antoine ;

Agent d'exploitation, 7^e échelon, avec ancienneté du 7 février 1949, 6^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 11 février 1951, agent d'exploitation principal, 5^e échelon du 11 février 1953, contrôleur stagiaire, avec ancienneté du 11 février 1953, contrôleur, 4^e échelon, avec ancienneté du 2 janvier 1953, et 5^e échelon du 6 janvier 1955 : M. Descamps René ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} février 1951, 4^e échelon du 1^{er} février 1953 et 5^e échelon du 1^{er} février 1955 : M. Taillade Robert ;

Agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 15 septembre 1949, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, contrôleur stagiaire, avec ancienneté du 16 septembre 1951, contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 30 novembre 1951, et 4^e échelon du 15 janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1953 : M. Beynier Maurice ;

Contrôleur, 3^e échelon, avec ancienneté du 26 février 1952, et 4^e échelon du 26 février 1954 : M. Lopez Joseph ;

Agent d'exploitation, 6^e échelon, avec ancienneté du 11 octobre 1951, contrôleur stagiaire, avec ancienneté du 16 janvier 1952, contrôleur, 2^e échelon, avec ancienneté du 28 octobre 1950, 3^e échelon du 16 janvier 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 4^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Vincent Robert ;

Agent des installations stagiaire, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, 8^e échelon, avec ancienneté du 26 mars 1950, 7^e échelon, avec ancienneté du 26 mars 1952, 6^e échelon, du 26 mars 1954.

contrôleur des I.E.M. stagiaire, avec ancienneté du 24 juillet 1954, 3^e échelon, avec ancienneté du 21 février 1953, et 4^e échelon du 24 juillet 1955, avec ancienneté du 21 février 1955 : M. Potiron Alfred ;

Agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 juin 1951, contrôleur stagiaire, avec ancienneté du 15 janvier 1953, contrôleur, 2^e échelon, avec ancienneté du 9 juin 1952, et 3^e échelon du 11 juin 1954 : M. Cuvillier Ivan ;

Agent des installations, 5^e échelon, avec ancienneté du 3 avril 1952, 4^e échelon du 6 avril 1954, contrôleur des I.E.M. stagiaire, avec ancienneté du 24 juillet 1954, et 2^e échelon, avec ancienneté du 23 juin 1955 : M. Baudouy Fernand ;

Agent des installations stagiaire du 12 avril 1952, agent des installations, 8^e échelon, avec ancienneté du 16 janvier 1952, 7^e échelon du 16 janvier 1954 et contrôleur des I.E.M. stagiaire du 15 juillet 1955 : M. Corompt Pierre ;

Agent principal d'exploitation, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 janvier 1950, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 21 janvier 1952, et 2^e échelon du 21 janvier 1954 : M. Clément Gilbert ;

Agent d'exploitation, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 15 février 1950, agent principal d'exploitation, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 février 1952, 4^e échelon du 16 février 1954 et 7^e échelon du 16 février 1954 : M. Ambroggiani Jean ;

Agent d'exploitation, 6^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} août 1950, agent principal d'exploitation, 5^e échelon, avec ancienneté du 16 octobre 1952, et 4^e échelon du 16 avril 1955 : M. Luiggi Laurent ;

Agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 26 juillet 1950, et 5^e échelon du 26 juillet 1952 : M. Faivre Lucien ;

Agent d'exploitation, 2^e échelon, avec ancienneté du 26 août 1951, 1^{er} échelon du 26 août 1953, 6^e échelon à la même date, 5^e échelon à la même date et agent principal d'exploitation, 6^e échelon du 26 novembre 1955 : M^{me} Canetto Isabelle ;

Agent d'exploitation, 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 15 décembre 1949, 7^e échelon du 16 mars 1954, avec ancienneté du 16 mars 1952, 6^e échelon du 16 mars 1954 et 5^e échelon, avec ancienneté du 16 mars 1954 : M. Béral Georges ;

Agent principal de surveillance, 5^e échelon, avec ancienneté du 2 juillet 1951, et vérificateur, 3^e échelon du 6 juillet 1953 : M. Rodriguez Antoine ;

Receveur-distributeur, 8^e échelon, avec ancienneté du 29 juin 1952, 7^e échelon du 1^{er} juillet 1954 et vérificateur des services de distribution, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1954 : M. Auffrais André ;

Receveur-distributeur, 6^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, 4^e échelon du 1^{er} septembre 1953, 7^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1953, et 8^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Bonnefoy Adrien ;

Facteur, 4^e échelon, avec ancienneté du 4 septembre 1949, 5^e échelon du 6 septembre 1952, receveur-distributeur, 3^e échelon, avec ancienneté du 4 août 1953, et 4^e échelon, avec ancienneté du 6 août 1955 : M. Bayle Joseph ;

Facteur, 5^e échelon, avec ancienneté du 18 mai 1948, 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 21 mai 1951, 4^e échelon, avec ancienneté du 21 septembre 1951, receveur-distributeur, 2^e échelon, avec ancienneté du 11 mai 1952, et 3^e échelon du 11 mai 1954 : M. Driss ben Abdelkadèr ben Moulay Ali.

(Arrêtés des 1^{er}, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 23, 25, 26, 30 août, 1^{er}, 2, 5, 6, 7, 8, 12, 14, 20, 21, 24, 26, 27, 28, 29, 30 septembre, 3, 4, 6, 26 octobre, 7, 9, 23, 24 novembre, 3, 17, 22 décembre 1955, 3, 18 et 21 janvier 1956.)

* * *

OFFICE MAROCAIN DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Attaché administratif de 2^e classe (4^e échelon) du 12 février 1948, promu au 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 12 février

1950, nommé attaché administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 21 juillet 1952, chef de division de 2^e classe (1^{er} échelon) à la même date, chef de division hors classe (1^{er} échelon) du 1^{er} août 1952, 2^e échelon du 28 novembre 1953 et 3^e échelon du 21 juillet 1955 (majoration pour services de guerre : 4 ans 3 mois 24 jours) : M. Laurenti Paride, chef de division hors classe ;

Attaché administratif de 1^{re} classe (2^e échelon) du 2 juin 1950, promu au 3^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 2 juin 1952 (majoration pour services de guerre : 6 mois 29 jours) : M. Beauchet-Filleau Henri, chef de division de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Secrétaire administratif de 2^e classe (4^e échelon) du 20 octobre 1948, promu au 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 20 octobre 1950, nommé secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 21 juillet 1952 et 2^e échelon du 21 juillet 1954 (majoration pour services de guerre : 2 ans 4 mois 5 jours) : M. Cumine Lucien, secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Secrétaire administratif de 2^e classe (4^e échelon) du 5 janvier 1950, promu au 5^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 5 février 1952, nommé secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 5 mai 1953 et 2^e échelon du 5 mai 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 7 mois 18 jours) : M. Cugerone Gaston, secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) ;

Secrétaire administratif de 2^e classe (4^e échelon) du 1^{er} janvier 1951, promu au 5^e échelon du 1^{er} janvier 1953 et nommé secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} avril 1954 (majoration pour services de guerre : 1 an 6 mois 8 jours) : M. Maréchal Julien, secrétaire administratif de 2^e classe (5^e échelon) ;

Secrétaire administratif de 2^e classe (3^e échelon) du 18 février 1949, promu au 4^e échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 18 avril 1951, 5^e échelon du 18 juillet 1953, 6^e échelon du 18 août 1955 et nommé secrétaire administratif de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} novembre 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 5 mois 8 jours) : M. Acquaviva François, secrétaire administratif de 2^e classe (5^e échelon).

(Arrêtés résidentiels des 17, 19 janvier et 23 mars 1956.)

Est promu secrétaire administratif de 2^e classe (4^e échelon) du 16 octobre 1954 : M. Laurier Charles, secrétaire administratif de 2^e classe (3^e échelon). (Arrêté résidentiel du 23 mars 1956.)

Est recruté en qualité de commis préstagiaire du 1^{er} mars 1956 : M. Khamid Mohamed. (Arrêté résidentiel du 16 mars 1956.)

Honorariat.

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2264, du 16 mars 1956, page 287.

Au lieu de :

« Est nommé inspecteur principal honoraire de la jeunesse et des sports : M. Richez Jean, inspecteur principal de 1^{re} classe, ... » ;

Lire :

« Est nommé inspecteur principal honoraire de la jeunesse et des sports : M. Richez Jean, inspecteur de 1^{re} classe, ... »

Admission à la retraite.

M^{me} Pulicani Jeanne, agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon de l'enregistrement et du timbre, est admise à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres du 1^{er} juin 1956. (Arrêté du 10 mars 1956.)

Sont admises, au titre de la limite d'âge, à faire valoir leurs droits à la retraite et rayées des cadres du ministère de l'instruction publique du 1^{er} octobre 1955 : M^{mes} Chazalon Éléonore, surveillante générale, 8^e échelon, Auriol Louise et Leseurre Edmonde, institutrices hors classe ; M^{lles} Bordes Gabrielle, agent public de 4^e catégorie,

9^e échelon, et Benilouz Estrella, monitrice de l'enseignement franco-israélite de 1^{re} classe; M^{me} Chevroulet Éliisa, agent public de 4^e catégorie, 7^e échelon. (Arrêtés des 24 juillet, 17 août et 1^{er} septembre 1955.)

M. Slimani Driss, sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon, est admis au bénéfice des allocations spéciales et rayé des cadres du ministère de l'instruction publique du 1^{er} janvier 1956. (Arrêté du 14 décembre 1955.)

M. Yamni Mohamed, chaouch de 2^e classe, est admis au bénéfice des allocations spéciales et rayé des cadres du ministère des finances du 1^{er} mars 1956. (Arrêté du 14 février 1956.)

MM. Maurand Georges, contrôleur financier de 1^{re} classe, et Giovachini François, inspecteur de 1^{re} classe (2^e échelon), sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, et rayés des cadres du ministère des finances du 1^{er} juillet 1956. (Arrêtés du 16 mars 1956.)

M^{lle} Blesson Yvonne, commis principal de classe exceptionnelle (indice 240) des douanes, est admise, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres du ministère des finances (administration des douanes et impôts indirects) du 1^{er} mai 1955. (Arrêté du 8 avril 1955.)

M. Gianni Paul, contrôleur principal de classe exceptionnelle (2^e échelon) des douanes, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, et rayé des cadres du ministère des finances (administration des douanes et impôts indirects) du 1^{er} avril 1956. (Arrêté du 13 janvier 1956.)

M. Panchetti Xavier, agent d'élevage hors classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite au titre de l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955 et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} juin 1956. (Arrêté du 16 janvier 1956.)

M. Girard Victor, vétérinaire-inspecteur en chef de classe normale (3^e échelon) du service de l'élevage, est admis, au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'agriculture et des forêts du 1^{er} juillet 1956. (Arrêté du 16 mars 1956.)

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite et rayés des cadres de la direction générale de l'intérieur :

Du 1^{er} avril 1956 : M. Vitani François, vérificateur de classe exceptionnelle (indice 240) ;

Du 1^{er} août 1956 : M. Penet Raymond, chef de bureau d'interprétariat de classe exceptionnelle, 2^e échelon (après 2 ans).

(Arrêtés du 22 février 1956.)

M. Soucaïl Georges, chef de division, 2^e échelon de la direction générale de l'intérieur, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du 1^{er} avril 1955. (Arrêté du 30 janvier 1956 modifiant l'arrêté du 8 mars 1955.)

M^{lle} Brégrand Marcelle, dame employée de 1^{re} classe, est admise à faire valoir ses droits à la retraite pour invalidité physique ne résultant pas du service et rayée des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} novembre 1955. (Arrêté du 20 février 1956.)

M^{me} Paroisse Angèle, dactylographe, 8^e échelon, est admise, au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} avril 1956. (Arrêté du 13 mars 1956.)

M. Elghalaoui Malek, sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} mars 1956. (Arrêté du 22 février 1956.)

M. Al Oulani Lahsèn, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} mai 1956. (Arrêté du 14 mars 1956.)

M. Laassale Miloudi, sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} mars 1956. (Arrêté du 27 février 1956.)

M. El Haïl Mohamed, sous-agent public de 2^e catégorie, 9^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} mars 1956. (Arrêté du 22 février 1956.)

M. Bazon Auguste, secrétaire d'administration principal, 3^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du secrétariat général du 1^{er} juillet 1956. (Arrêté du 20 février 1956.)

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite et rayés des cadres de la justice instituée par le dahir du 12 août 1913 :

Du 1^{er} juin 1956 : M. Potet Moïse, commis chef de groupe hors classe ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Got Louis, secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe.

(Arrêtés du premier président de la cour d'appel du 11 janvier 1956.)

M. Thami ben Mohamed, chef chaouch de 1^{re} classe, est admis à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du 1^{er} avril 1956. (Arrêté du premier président de la cour d'appel du 20 janvier 1956.)

Résultats de concours et d'examens.

*Examen professionnel de fin de stage
des commis d'interprétariat du service de la conservation foncière
(session de février 1956).*

Candidat admis : M. Torch Mustapha.

*Concours du 31 janvier 1956
pour l'emploi d'ingénieur des travaux agricoles.*

Candidats admis (ordre de mérite) :

Section agriculture : MM. Chabert Jacques et Chkoff Abdelkader ;

Section horticulture : M. Lochmann Hubert.

Liste complémentaire : MM. Vogel Robert et Harrar Henri.

Examen probatoire du 28 février 1956, prévu par le dahir du 7 mai 1955, pour la titularisation de certains agents dans le cadre de commis du ministère de l'agriculture et des forêts.

Candidat admis : M. Nudemann Joseph.

*Examen probatoire du 22 décembre 1955
pour la titularisation dans le cadre des ingénieurs
des services agricoles.*

Candidat admis : M. Tahiri Mohamed.

*Examen professionnel du 6 février 1956 pour l'accès au grade
d'ingénieur principal des services agricoles.*

Candidats admis (ordre alphabétique) : MM. Benson Jacques, Clavier Claude, Faure Pierre, Giannesini Jean-Pierre, Kebbaï Abdelkhalek, Leclerc Jacques, Meyneng Maurice et Novel Pierre.

*Examen des 10 et 11 janvier 1956
pour l'emploi d'ouvrier d'Etat de 3^e catégorie
des installations électromécaniques des P.T.T.*

Candidats admis (ordre de mérite) : MM. Abdelkadèr Mohamed, Afilal Ahmed, Benavidès Alphonse, Benhamou Roger, Bensimhon Raphaël, Benzaki Jean-Pierre, Borel Bernard, Bouaddi Obeïd, Boutin Antoine, Bru Paul, El Fatih Abderrahman, Elyarboui Abdelkebir, Fayet René, Fuentès Fernand, Gandolfo Robert, Guglielmetti Jacques, Hamadan Bouchaïb, Kalfsteiche René, Lazarini Jacques, Lô Maurice, Mechkor Mohamed, Messina Sauveur, Missaoui Mohamed, Mombri Abdellah, Moreau René, Moumèn Driss, Najar Manuel, Piallat Robert, Pozzo di Borgo Pierre, Putod Michel, Quarmenil Michel, Ramos Norbert, Roman René, Rubino Didier, Saoudi Ahmed, Sissou Judah, Terrien Georges, Teychené André et Toussaint Jules.

*Concours des 30 novembre 1955 et 21 février 1956
pour l'emploi de contrôleur des travaux de mécanique
(branche des ateliers secondaires de force motrice) des P.T.T.*

Candidat admis : M. Carmona Claude.

*Concours des 30 novembre 1955 et 21 février 1956
pour l'emploi de contrôleur des travaux de mécanique
(branche atelier de mécanique) des P.T.T.*

Candidat admis : néant.

*Concours des 11 et 12 décembre 1955
pour l'emploi d'agent d'exploitation des P.T.T.*

Candidats admis (ordre de mérite) :

Candidats du sexe masculin : MM. Staali Ahmed, Cazals Louis, Terrien Georges, Myara Jacques (r), Boinnot Guy, Guillet René, Boulès Pierre, Truche Christian, Oliel Pinhas (r), Perrozet André, Yala Brahim (r), Ahmed ben Bouchta (r), Issoumour Lho (r), Ruffie Georges, Danan Joseph (r), Mesli Raouti, Lahcimi Laroussi Thami (r), Valade Robert, Lazrak Taïeb (r), Jeraoui Ahmed (r), Bourouis Kada, Martinez Lucien, Andron Pierre, Boudris ben Hetta (r), Attal René, Caparros Robert, Soussan Mardochée (r), Canet Lucien, Teboul Edmond (r), Bennani Mohamed (r), Chesny Alain, Hirschauer Raymond, Aboura Noury, Marciano Léon (r), Benaïm Messod (r), Loukili Abdeslam (r), Bendenoun André, Vesin Jean-Claude, Farrugia Georges, Chocron Yamin (r), Amar Henri, Paës Yves, Horvath Charles et Burdet Yves.

NOMBRE D'EMPLOIS réservés aux Marocains	NOMBRE D'EMPLOIS pourvus	NOMBRE D'EMPLOIS restant à pourvoir
30	17	13

Bénéficiaire du dahir du 14 mars 1939.

Candidats du sexe féminin : M^{lles} Sabaty Solange, Amar Dolly, Benzimra Estreilla, Dahan Fiby, Seban Léa, Mori Fanny, Aziza Eliane, Sanchez Antoinette, Lopez Jocelyne, Planchet Annie, Sialelli Joséphine, Abitbol Rachel, Galand Alfréda, Ramos Amélie, Telouani Yanna, Quenette Jeanine, Cohen Colette, Cohen Marcelle, Canaby Marinette, Derrien Marie-Louise, Richardot Pierrette, Laverny Gisèle, Gauthier Marie-Claude, Rosselet-Drouz Arlette, Bouana Jacqueline, Lévy Renée, Ederhy Jeanine, Duminy Jacqueline, Frot Simone, Bensoussan Rachel, Prisse Gisèle, Rouchouze Henriette, Iborra Josette, Saint-Pierre Paulette, Fradot Josette, Cornebois Lucienne, Sudry Eliane, Lespillet Liliane, Nollet Geneviève, Teboul Rachel, Piéri Françoise, Garcia Andrée, Berna Denise, Imbach Lucienne, Poli Constance et Rey Claude.

*Rectificatif au Bulletin officiel n° 2259, du 10 février 1956,
page 154.*

Concours du 12 décembre 1955
pour l'emploi de commis-greffier stagiaire
des juridictions coutumières.

Candidats admis (ordre de mérite) : MM.

Au lieu de :

« ... Louriarghli Ahmed et Kassouani Mohamed
« Liste complémentaire : MM. ..., Rhanem Moussa » ;

Lire :

« ... Louriarhli Ahmed et Khassouani Mohammed. »
« Liste complémentaire : MM. ..., Rhanem Houssa. »

*Rectificatif au Bulletin officiel n° 2254, du 6 janvier 1956,
page 19.*

Concours du 12 décembre 1955
pour l'emploi de commis-greffier stagiaire
des juridictions makhzen.

Candidats admis (ordre de mérite) : MM.

Au lieu de :

« ... et Bouchenak Khellad Mohammed » ;

Lire :

« ... et Bouchenak Khelladi Mohammed. »

AVIS ET COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 16 AVRIL 1956. — *Impôt sur les bénéficiaires professionnels* : Casablanca-Centre, rôles spéciaux 123 et 124 de 1956 ; Casablanca-Nord, rôle spécial 20 de 1956 ; Rabat-Nord, rôle spécial 8 de 1956 ; circonscription de Chemaïa, rôle spécial 2 de 1956 ; Casablanca-Centre, rôle spécial 7 de 1956 ; Casablanca-Nord, rôle spécial 25 de 1956 ; Fès-Ville nouvelle, rôle spécial 10 de 1956 ; Meknès-Médina, rôle spécial 4 de 1956 ; Meknès-Ville nouvelle, rôles spéciaux 11 et 12 de 1956 ; Safi, rôle spécial 2 de 1956.

LE 20 AVRIL 1956. — *Taxe de compensation familiale* : Casablanca-Ouest (32), Casablanca-Roches-Noires (7), centre et territoire de Beni-Mellal, centre et circonscription de Benahmed, centre d'Oued-Zem, Serrat, cercle et Serrat-Banlieue, Salé, émissions primitives de 1956 ; Aïn-es-Sebaâ, 6^e émission 1953.

Prélèvement sur les traitements et salaires : Casablanca-Centre, rôles 1 de 1953, 1954 et 2 de 1955.

LE 25 AVRIL 1956. — *Patentes* : centre de Bine-el-Ouidane, centre de Beni-Mellal, centre d'Azilal, Fès-Ville nouvelle, Boujad, Kasba-Tadla, Khenifra, Khouribga, Mogador, Oued-Zem, Fkih-Bensalah, Oujda-Sud, Port-Lyautey-Ouest, Louis-Gentil, Chemaïa, Saié, Arbaoua, Taroudannt, Tiznit, Azemmour, Ouezzane, Petitjean, Sidi-Yahya-du-Rharb, Mehdiya-Plage, annexe de contrôle civil de Had-Kourt, Mechrâ-El-Ksiri, émissions spéciales 1956 (transporteurs) ; Port-Lyautey-Ouest, Casablanca-Nord (1), émissions spéciales 1956 (consignataires).

Taxe urbaine : Marrakech-Médina, 3^e émission 1953 et 2^e émission 1954.

Taxe de compensation familiale : Bel-Air et Aïn-es-Sebaâ, émission primitive de 1956 ; Fès-Médina (2), émission primitive de 1956 ; Meknès-Médina, émission primitive de 1956 (4) ; Rabat-Sud, émission primitive de 1956 (2).

Prélèvement sur les traitements et salaires : Casablanca-Centre, rôles 2 de 1953, 2 de 1954, 2 de 1955 (19) ; circonscription de Casablanca-Banlieue, rôle 1 de 1955 ; cercle des Zemmour, rôle 1 de 1955 ; centre de Khouribga, rôle 1 de 1955 ; circonscription de Salé-Banlieue, rôle 2 de 1955 ; cercle de Taroudannt, rôle 1 de 1955 ; territoire de Tiznit, rôle 1 de 1955.

LE 25 AVRIL 1956. — *Tertib et prestations des Européens (émission supplémentaire 1955)* : région de Rabat, circonscription de Rabat-Banlieue.

Le sous-directeur,
chef du service des perceptions,

PEY.

Tableau des emplois offerts aux élèves diplômés de l'école marocaine d'administration
(cycle supérieur - session 1955-1956).

MINISTÈRES ET SERVICES	DIVISION D'ADMINISTRATION									DIVISION JUDICIAIRE	TOTAL DES EMPLOIS
	SECTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE				SECTION GÉNÉRALE		SECTION SOCIALE	SECTION CLASSIQUE			
	Inspecteur adjoint	Inspecteur-élève	Sous-intendant	Rédacteur	Rédacteur	Attaché de municipalité	Inspecteur du travail (1)	Contrôleur adjoint de la conservation foncière	Inspecteur adjoint (enregistrement et domaines)		
<i>Administrations centrales (sauf finances)</i>					3						3
<i>Finances :</i>											
Administration centrale	1			1							2
Douanes	1										1
Impôts urbains	2										2
Perceptions (stagiaires des perceptions)	2										2
Taxe sur les transactions	2										2
Domaines									1		1
<i>Intérieur</i>						2					2
<i>Travail et questions sociales</i>							1				1
<i>Agriculture :</i>											
Conservation foncière								2			2
<i>Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande :</i>											
Commerce et industrie	1										1
Instruments de mesure	1										1
<i>Postes, télégraphes et téléphones</i>		2									2
<i>Justice</i>										2	2
<i>Instruction publique et beaux-arts</i>			1								1
TOTAL.....	10	2	1	1	3	2	1	2	1	2	25
par catégorie	14				5		1	3		2	
par section										2	

(1) Le candidat doit posséder le baccalauréat 2^e partie (série mathématiques ou sciences expérimentales).

**Tableau des emplois offerts aux élèves brevetés de l'école marocaine d'administration
(session 1954-1956).**

MINISTÈRES ET SERVICES	EMPLOIS													TOTAL DES EMPLOIS	
	SECTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE					SECTION GÉNÉRALE					SECTION CLASSIQUE				SECTION SOCIALE
	Contrôleur	Agent de poursuites	Adjoint des services économiques	Administrateur-économiste	Secrétaire d'administration	Secrétaire d'administration	Secrétaire administratif (municipalités)	Agent technique (service des métiers et arts marocains)	Officier de police adjoint	Chef de bureau d'arrondissement	Contrôleur des cadres extérieurs	Secrétaire de conservation	Secrétaire-greffier adjoint		Contrôleur du travail
<i>Finances :</i>															
Administration centrale ..					5										5
Régies financières :															
Taxe sur les transactions.	2														2
Impôts urbains	2														2
Impôts ruraux	1														1
Perceptions	3	2													5
Enregistrement											1				1
Administration des douanes	2														2
<i>Agriculture</i>						1									1
Conservation foncière											3				3
<i>Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande</i> ..	2					1		1							4
<i>Santé</i>				1											1
<i>Justice</i>															
<i>Instruction publique et beaux-arts</i>			1			1									2
<i>Travaux publics</i>						3				2					5
<i>Intérieur</i>							2								2
<i>Travail et questions sociales</i> ..													5		5
<i>Postes, télégraphes et téléphones</i>	13														13
<i>Sécurité publique</i>								3							3
<i>Trésorerie générale</i>	6														6
TOTAL....	31	2	1	1	5	6	2	1	3	2	1	3		5	63
{ par catégorie ..															
{ par section ...		40				14				4			5		

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION.

Concours d'entrée du 18 septembre 1956.

Deux concours d'entrée à l'École nationale d'administration « Étudiants » et « Fonctionnaires » ont été ouverts par arrêté du 20 janvier 1956, publié au *Journal officiel* du 22 janvier.

Les épreuves d'admissibilité se dérouleront les 18, 19, 20 et 21 septembre 1956, à Paris, Alger, Dakar, Saïgon et Strasbourg ; les épreuves d'admission auront lieu à Paris dans le courant des mois de novembre et de décembre.

Les conditions à remplir par les candidats et les pièces à fournir sont déterminées par un arrêté du 30 juillet 1953 (*J.O.* du 5 août) ; les programmes détaillés de certaines épreuves sont fixés par un arrêté du 25 août 1953 (*J.O.* du 30 août).

Les inscriptions sont prises du 1^{er} au 31 mai 1956 inclus.

Les demandes d'admission aux concours, transmises dans le délai ci-dessus indiqué, doivent soit être adressées par pli recommandé à M. le directeur de l'École nationale d'administration, 56, rue des Saints-Pères, Paris (VII^e), soit être déposées, un jour ouvrable, de 8 h. 30 à 12 heures, au secrétariat de l'école, qui en délivrera reçu.

Les pièces prévues doivent être jointes à la demande, à l'exception de la copie des diplômes ou certificats exigés, qui peut être transmise jusqu'au 25 juillet inclus.

Tous renseignements nécessaires sur les concours d'entrée sont donnés dans une brochure « Concours et scolarité 1956 », mise en vente par l'Imprimerie nationale, 27, rue de la Convention, Paris (XV^e) (C.C.P. n° 9060.06 Paris), au prix de 320 francs (frais d'envoi compris). Dans une autre brochure « Carrières », mise en vente dans les mêmes conditions, au prix de 670 francs (frais d'envoi compris), les candidats trouveront des indications d'ordre général destinées à les informer des particularités de chacune des carrières auxquelles l'école prépare.

Importations en provenance de la zone sterling.

Au titre de l'année 1956, il a été mis à la disposition du Maroc un crédit de 1.238.000 livres sterling pour des « biens de consommation ».

DESIGNATION DES PRODUITS	CRÉDITS OUVERTS en 1.000 livres sterling	MINISTÈRES RESPONSABLES
Organes d'animaux congelés	25	Santé.
Café vert	25	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Thé noir	100	id.
Semences diverses	8	Agriculture et forêts.
Coco râpé	15	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Fève de cacao	40	id.
Tabacs	45	id.
Kaolin et minerais divers	20	Production industrielle et mines.
Bauxite	30	id.
Vermiculite	5	id.
Goudrons et bitumes	80	id.
Produits tannants végétaux	15	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Pigments spéciaux pour métaux	5	Production industrielle et mines.
Matières plastiques et panneaux de revêtement en matière plastique	40	id.
Cuir et peaux bruts naturels et cuirs artificiels syn- thétiques	80	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
Fibres de sisal	30	id.
Fibres de coco	15	id.
Sacs de jute	125	id.
	(1.250 t.) limité en tonnage valeur indicative	
Amiante	45	Production industrielle et mines.
Abrasifs	25	id.
Demi-produits en nickel et alliages de nickel	15	id.
Produits manufacturés en fer et en acier :		
ébauches pour la fabrication d'articles émaillés.	20	id.
autres	20	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
fer-blanc	50	id.
films radiologiques	10	Santé.
Divers général	350	Commerce, artisanat, tourisme et marine marchande.
TOTAL	1.238	

La répartition du crédit du poste « Divers » commencera quinze jours après la publication au *Bulletin officiel* du présent avis